

# PRODEC: PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉCENTRALISATION EN TUNISIE

## SECTEUR : DÉCENTRALISATION

- GOUVERNANCE
- ACCESS AUX SERVICES
- PARTICIPATION
- INNOVATION

<b>Ben Arous 2</b>	Naassen - Fouchana
<b>Ariana 1</b>	Mnihla
<b>Mannouba 1</b>	El Bassatine
<b>Bizerte 4</b>	Ghezala - Joumine - Utique - Hechechna
<b>Sousse 2</b>	Grimat Hicher Dar Belouaer - Chott Meriem
<b>Mahdia 4</b>	Hekaima - Telalsa - Sidi Zid Ouled Moulet Zelba



## LIEUX D'INTERVENTION :

31 communes  
récemment créées  
dans 10 Gouvernorats

<b>Sfax 7</b>	Aouabed Khezanet - El Amra Ennadhour Sidi Ali Belabed - Hajeb Hzag Ellouza - Achech Boujarbou Aoudhna Majel Darj Ennasr
<b>Gabes 6</b>	Dekhilet Toujane - Teboulbou Habib Thameur - Bouattouche Bouchama Ketana - Menzel Habib
<b>Medenine 3</b>	Sidi Makhlouf - Zarzis Nord - Boughrara
<b>Tozeur 1</b>	Hezoua

## DESCRIPTION DES PROJETS

L'initiative s'inscrit dans le processus de décentralisation énoncé par la Constitution tunisienne de 2014 et dans la stratégie nationale de communalisation du territoire mise en œuvre par le gouvernement tunisien afin de contribuer à la réduction des disparités entre les régions et accompagner les nouvelles communes dans la réalisation de leurs plans d'investissement.

Ce programme vise à améliorer l'accès aux services dans 31 municipalités, récemment créées, situées dans 10 gouvernorats. Les bénéficiaires directs de l'intervention sont les maires, les représentants élus, les secrétaires généraux et le personnel administratif des 31 municipalités impliquées dans l'initiative, auxquels s'ajoutent les plus de 650.000 habitants de ces municipalités qui pourront profiter des services communaux améliorés.

La stratégie d'intervention repose sur une approche participative et innovante, visant à impliquer tous les élus, fonctionnaires et citoyens des 31 nouvelles communes dans l'identification de leurs priorités, dans l'utilisation des ressources disponibles et, surtout, dans la mise en œuvre de projets d'investissement. Tout cela, avec une attention spéciale à l'innovation et la durabilité environnementale. Le programme vise ainsi à rendre les 31 municipalités opérationnelles et fonctionnelles grâce à :

- Un accompagnement, sous forme d'assistance technique, pour l'exécution des plans d'investissement locaux pour la période 2020-2022 ;
- La construction d'infrastructures municipales et la fourniture des équipements et du matériel roulant nécessaires à la mise en service des services municipaux ;
- La construction des infrastructures de proximité sur le territoire de compétence des municipalités (rues et trottoirs, routes communales, éclairage public, drainage des eaux pluviales);
- Le développement et la réalisation d'infrastructures aptes à dynamiser la vie économique et socio-culturelle des communes (marchés hebdomadaires, parkings, espaces verts, infrastructures sportives).

**STATUT** | En cours de réalisation

**DATE DE DEBUT** | 2019

**DATE DE FIN** | 2022

**BUDGET** | 25.000.000 € sous forme de don

#### **PARTENAIRES**

- Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
- Caisse des Prêts et de Soutien aux Collectivités Locales (CPSCL)

#### **BÉNÉFICIAIRES DIRECTS**

- Les maires, les membres des conseils communaux et les fonctionnaires de 31 communes récemment créées
- 675 822 citoyens



*Atelier destiné au personnel venant de 31 nouvelles Municipalités*

Agence Italienne pour la Coopération au Développement – AICS Tunis  
Tunisie, Libye, Maroc et Algérie

1, Rue de Florence – Mutuelleville 1082 Tunis, Tunisie

**E-mail** : [segreteria.tunisi@aics.gov.it](mailto:segreteria.tunisi@aics.gov.it)

**Tél.** : + 216 71 893 321 / 71 893 144

**Site web** : <https://tunisi.aics.gov.it/>

**f** Aics Tunisia **t** AICS\_Tunisia